

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 18 octobre 2018

Absent(e)s excusé(e)s : D CHAMBON, J.L MAGNIN, Ch TRONTIN, S CANNARD, O JAME, F HETIER

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 18 octobre 2018, à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire, le Conseil Municipal de Varennes-Saint-Sauveur a :

Approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 20 septembre 2018.

Marché révision carte communale

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération prise en date du 17 mai 2018 concernant l'adhésion de la commune au groupement de commande relatif à la révision de cartes communales. Il informe le conseil municipal qu'après ouvert des plis, le choix du prestataire s'est porté sur Verdi Ingénierie Bourgogne Franche Comté pour un montant de 14.726,32 € HT pour la commune de Varennes-Saint-Sauveur.

Rapport de la CLECT (commission locale des charges transférées)

Le présent rapport définit le champ des nouvelles compétences transférées, les modalités de calcul des charges et ressources retenues, et les allocations compensatrices définitives pour 2018. A cet effet, la CLECT s'est réunie à plusieurs reprises. Elle a arrêté le périmètre des charges transférées au titre de l'année 2018 afin d'évaluer les transferts de charges en coût net. Concernant la commune de Varennes-Saint-Sauveur l'attribution de compensation 2018 définitive est de – 6.616,98 €.

Rapport d'activité de la communauté de communes

Conformément à la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, Bresse Louhannaise Intercom' adresse aux communes membres le rapport retraçant l'activité 2017 de la communauté de communes.

Le Maire passe en revue les différents éléments répertoriés dans le rapport.

Point Financier

Monsieur le Maire fait un point sur les dépenses effectuées par la commune. Un état comparatif budget / réalisé est distribué à l'ensemble des conseillers présents. Un point est également fait sur les dépenses d'investissement en cours.

Point sur le personnel

Un tableau récapitulatif du temps de travail de chaque agent de la commune de Varennes-Saint-Sauveur est distribué aux conseillers présents. Monsieur le Maire donne des explications sur les modifications de contrat qui ont pu avoir lieu suite au retour à la semaine de quatre jours

d'école (au 1^{er} septembre 2018) ou au transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes (au 1^{er} janvier 2019).

Une information est donnée sur les formations réalisées par le personnel depuis le début de l'année.

Bilan fête patronale

Mme Karelle MICHEL adjointe chargée de l'animation fait le bilan de la fête patronale. Concernant la course cycliste du vendredi soir, il y a eu entre 65 et 70 coureurs et tout s'est bien déroulé. Le concours de pétanque du samedi a compté le même nombre de doublettes que l'année dernière. Le bal du samedi soir a été très peu fréquenté et aucun incident n'est à déplorer. Pour le vide grenier du dimanche, il n'y a eu que 28 exposants. Plusieurs animations prévues n'ont pu être présentes (promenade en poneys, parcours d'obstacles Monster Truck..). Par contre il y avait 33 véhicules de collection exposés et les gens ont beaucoup apprécié cette animation. L'association de la Lyre Varennoise a dû fournir 65 repas le midi et 329 repas le soir. Journée très chargée pour cette association avec beaucoup de travail. Bonne recette mais organisation peut être à revoir.

Questions diverses

- Adhésion au CAUE 71 (conseil architecture urbanisme et environnement) : pas pour l'année 2018 qui est presque finie. A voir et rediscuter pour 2019
- Le maire et les adjoints ont eu la visite de la gendarmerie un samedi matin en Mairie. La gendarmerie sollicite trois communes (Varennes-saint-Sauveur, Cuiseaux et Joudes) pour mettre en place de la vidéosurveillance sur la rue principale. Le conseil municipal donne son accord pour reprendre contact avec la gendarmerie pour savoir exactement leurs demandes et faire estimer le coût de l'installation. Une décision définitive sera prise après connaissance de ces éléments.
- Le Maire informe le conseil municipal des différents courriers envoyés au Crédit Agricole concernant la fermeture de l'agence de Varennes-Saint-Sauveur et du nombre de pétitions signées : plus de 1600.
- Les travaux sont en cours dans le logement au dessus de la boucherie. Il faut fixer le tarif de location. Décision du conseil municipal : loyer de 400 €/mois. Comme convenu au conseil municipal du 20 septembre dernier, ce logement sera proposé en priorité aux demandeurs en deuxième position sur la liste d'attente.
- Suite à l'information donnée lors du conseil municipal du 20 septembre dernier et concernant le parking de Servillat, une convention doit être signée entre la commune et le département et une délibération doit être prise pour le déclassement de la section de délaissé de la route départementale 996 d'une surface de 2042,71 m². Accord du conseil municipal.
- Un point d'information est donné par Monsieur le Maire concernant les permis de construire et déclaration préalable pour l'année 2018.
- Invitation à l'Assemblée Générale du CSV Pétanque le vendredi 26 octobre 2018 à 19h au boulodrome
- Une rencontre sera organisée avec l'ADMR pour discuter d'un projet de micro-crèches en raison du problème de manque de nourrices agréées sur la commune.
- Le marché de maîtrise d'œuvre pour rénovation de la salle polyvalente a été notifié à Atelier 71
- Achat d'une tronçonneuse électrique pour un montant de 324 € HT
- Cérémonie du 11 novembre 2018 : messe à 9h30 – 10h30 dépôt de fleurs au cimetière et 11 h cérémonie au monument aux morts. Les écoles et la chorale "A corps et à cris" participeront à cette manifestation

- Mme FERRIER Solange, adjointe aux bâtiments, explique les travaux en cours dans les différents bâtiments. La chaudière de la poste était en panne : problème résolu. Elle a commencé à demander des devis pour travaux dans logement de la Poste. Un traitement anti mouches a été fait sur le bâtiment de la Mairie (intérieur et extérieur) pour un montant de 880 €.

Varenes Saint Sauveur, le 24 octobre 2018

Le Maire,

Jean-Michel LONGIN